

Dossier de presse

1^{er} forum consacré au déploiement de la tarification incitative des déchets en Corse



« Pourquoi et comment mettre en place la Tarification Incitative en Corse ? », c'est l'objet du forum proposé par le SYVADEC et CITEO, le 1^{er} octobre à Biguglia.

Destiné aux élus et services des intercommunalités insulaires, il est l'occasion d'échanger autour des modalités de mise en œuvre de ce dispositif et de ses bénéfices en matière de réduction des déchets et de renforcement du tri.

La tarification incitative des déchets et son déploiement en Corse sont au cœur du 1^{er} forum organisé par le SYVADEC et CITEO le 1^{er} octobre à Biguglia, à l'attention des élus et agents des intercommunalités de Corse.

Des représentants de 3 collectivités ayant déjà mis en place la tarification incitative sont présents pour partager leur expérience :

- la Communauté de communes de Dieulefit-Bourdeaux (26) ;
- le SMICTOM du SUD-EST 35 (35) ;
- Lunel Agglo Communauté d'agglomération (34).

Un dispositif éprouvé et adapté à la Corse

La **Tarification Incitative** consiste à ajuster la facture des déchets à la quantité réellement produite par les usagers, avec pour objectif de les encourager à réduire leurs ordures ménagères et à améliorer leur participation au tri.

Ce modèle, déjà en place dans plusieurs régions françaises, a démontré des résultats concrets :

- réduction des ordures ménagères de 30 % ;
- amélioration du tri avec une hausse de 30 % du tri des papiers et emballages ;
- gestion des déchets plus optimisée et fiscalité plus juste.

Un contexte favorable et une attente de la population en Corse

Aujourd'hui, la Corse dispose de tous les services et infrastructures nécessaires à une bonne gestion de ses déchets et à une amélioration de ses performances de tri.

- **Les intercommunalités** implantent les équipements de tri et effectuent des collectes séparées des emballages, du papier, du verre, des cartons et, pour certaines, des biodéchets.
- **Le SYVADEC** met en place les installations nécessaires à leur traitement et leur valorisation : 6 centres de regroupement du tri, 2 plateformes de compostage, 25



recycleries et 2 recycleries mobiles avec une trentaine de filières de recyclage, et bientôt, 2 centres de traitement et de valorisation des déchets.

Cependant, la mobilisation des citoyens et des professionnels autour du tri reste encore en deçà des objectifs nationaux, avec un volume de déchets par habitant supérieur à la moyenne et un taux de tri stable depuis 3 ans.

Toutefois, près de 1 Corse sur 2 se montre favorable à un système de facturation basé sur la quantité de déchets produits et la qualité du tri (source baromètre 2023 « Les Corses et l'environnement »).

C'est pourquoi, **pour encourager le geste de tri et la réduction des déchets auprès des usagers ménagers et professionnels, la mise en place de la tarification incitative des déchets a été étudiée** pour toutes les intercommunalités de Corse.

La Corse, 1^{re} région à disposer d'un plan tarification incitative pour l'ensemble de son territoire

Le **SYVADEC**, en partenariat avec **l'ADEME** et **l'OEC**, a mené durant deux ans des études sur la faisabilité de la tarification incitative en Corse, en collaboration avec les intercommunalités.

Les résultats sont aujourd'hui consolidés dans un **plan régional** complet, décliné de manière opérationnelle pour chaque territoire et présenté lors du forum.

Il démontre que la mise en œuvre de la tarification incitative est faisable partout sur l'île, avec des résultats positifs à la clé.

Celle-ci contribuerait en effet à responsabiliser les usagers, optimiser la gestion des déchets et développer les performances de tri.

D'ici à 2030, le dispositif permettrait en particulier :

- de réduire de 33 % la production d'ordures ménagères en moyenne ;
- de diminuer de 10 % la production globale de déchets ;
- d'augmenter le taux de tri de 38 % aujourd'hui à 53 %.

Ce 1^{er} forum se veut le point de départ pour le lancement du déploiement de la tarification incitative dans l'île. Chaque intercommunalité dispose désormais d'une feuille de route pour son territoire et il lui appartiendra de concrétiser la mise en place de ce dispositif, qui fait partie des mesures du plan territorial de prévention et de gestion des déchets de Corse.

Les témoins

La Communauté de communes de Dieulefit-Bourdeaux (26)

21 communes, 9 800 habitants

Philippe BERRARD, ancien vice-président déchets

Le SMICTOM du SUD-EST 35 (35)

67 communes, 138 568 habitants

Christian STEPHAN, président

Lunel Agglo Communauté d'agglomération (34)

14 communes, 51 987 habitants

Corinne POUZENC, directrice déchets

Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour **réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers**, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage.

Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission.

Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 14 milliards d'euros pour développer l'écoconception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs.

Aujourd'hui, **65,5% des emballages ménagers et 60 % des papiers sont recyclés** grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

Contacts presse :

SYVADEC

Cynthia VOLA - Directrice du Développement territorial et de la Communication

Tél. 06 74 51 18 11

Courriel : cynthia.vola@syvadec.fr

CITEO

Sabrina Savary - Lamérie & Associés pour Citeo

Tél. : 07 85 63 59 09 - 02 51 24 25 26

citeo.regions@lamerie-rp.fr